

BULLETIN MUNICIPAL

THAON-LES-VOSGES - GIRMONT - ONCOURT

N° 4

DECEMBRE 2020



LA MAGIE DES FÊTES
s'invite au cœur de la ville





INFOS pratiques



Déchèterie

Ouverture le :

- mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
- mercredi et samedi de 09h à 12h et de 13h à 18h
- dimanche de 9 h à 12h

Fermé le lundi.

Tel. 03 29 31 33 75

Hôtel de Ville

La mairie de Thaon-les-Vosges est de nouveau ouverte les samedis matin de 9h à 12h.

Mairie de Girmont :

Lundi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Mardi de 10h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 11h30

Vendredi de 16h00 à 18h00.

Mairie d'Oncourt :

Mardi de 17h00 à 19h00

Jeudi de 9h00 à 12h00.

Police Municipale

La police municipale est joignable par mail à : police-municipale@capavenirvosges.fr ou par téléphone portable au 06.07.45.94.08

Location de salles

Vous souhaitez louer une de nos salles communales pour un événement ?

Pour les salles de la Rotonde, vous pouvez contacter M. HIERNARD au 03.29.39.28.04.

Pour les salles Verdun, Auditorium, Arche Bernadette et Salle Polyvalente de Girmont, vous pouvez contacter Mme FRIZOT au 06.75.37.73.55

CCAS

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Tél. 03.29.39.01.00

COMITÉS DE PROXIMITÉ rejoignez-les !

Vous avez une idée ou suggestion pour améliorer la vie de votre quartier ? Vous souhaitez vous investir dans la vie locale et devenir co-acteur des décisions de votre secteur ?

Alors n'hésitez pas à rejoindre le Comité de Proximité de votre quartier à tout moment de l'année. Des référents élus et habitants ont été désignés par secteur pour représenter les riverains sur des problématiques ou projets liés au quotidien, et assurent le relai entre la ville et les habitants.

LA MSAP est ouverte

La Maison de Services au Public est ouverte les lundis de 13h30 à 17h, les mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h. Vous pouvez y effectuer vos démarches administratives. L'accès libre à l'espace numérique reste interdit au public.

MSAP : 1, rue de Lorraine à Thaon – Arche Bernadette. Renseignements : 03.29.31.63.42

AFFOUAGES

Les inscriptions pour les affouages au sein de la commune de Thaon-les-Vosges sont ouvertes jusqu'à la fin du mois de décembre à l'accueil de la mairie. **Renseignements au 03.29.39.15.45**

STATIONNEMENT

Nous rappelons qu'il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir, sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

SOMMAIRE

REFERENDUM

Les résultats en un coup d'œil	4
On réponds à vos questions	5

COMMERCES

La ville soutient son tissu commerçant.....	6
L'association des commerçants renaît de ses cendres	7

RETOUR SUR ...

.....	9
-------	---

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

Zoom sur les animations de la ville ..	10
La magie de Noël s'empare de la commune.....	11

ACTU DES ASSOCIATIONS

Portrait du nouveau directeur du Centre Social	12
Territoire zéro chômeur, les nouveautés	14

SPORT

C'est la reprise pour les clubs	15
---------------------------------------	----

PROJETS IMMOBILIERS

.....	16
-------	----

LE POINT SUR LES TRAVAUX

L'éclairage public revoit ses plages horaires	17
Avancée du plan cimetières	18

COM. D'AGGLOMERATION D'EPINAL

Trombinoscope des élus	20
------------------------------	----

TRIBUNE LIBRE

.....	23
-------	----

Mairie de Capavenir-Vosges :

6 Avenue des Fusillés - BP 29
88152 Capavenir Vosges Cedex

Rédacteur : Mairie de Capavenir-Vosges

• Dépôt légal 1855 - Décembre 2020

Impression :

socosprint imprimeurs / 88000 Epinal



EDITO



Mesdames, Messieurs,

Nous approchons de la fin de l'année en espérant que 2021 puisse nous aider à tourner la page des difficultés inédites auxquelles nous avons dû faire face en 2020.

Cela étant, il apparaît vain d'attendre que la situation change si nous ne sommes pas acteurs de l'amélioration. Espérer et mieux faire encore : construire l'espoir.

Construire l'espoir, en décidant de tous nous engager dans la réflexion partagée, en faisant de Thaon les Vosges, Girmont et Oncourt un espace de propositions et d'expérimentations où chacun peut œuvrer concrètement, pas seulement par les mots, au bien commun. La passivité citoyenne ne sera qu'un terreau fertile à l'individualisme, et au désintérêt porté à l'aventure collective.

C'est ce qui m'amène à ne pas traiter les citoyens comme des clients, qu'ils suffiraient de contenter afin de s'assurer de leur bonne grâce ! Il n'y a pas de destin à une telle entreprise.

Soyez acteurs dans votre voisinage, auprès des personnes isolées. Soyez impliqués dans des associations. Privilégiez les artisans et commerçants de la commune quand vous le pouvez. Joignez les initiatives d'insertion pour sortir du chômage et de la précarité. En bref, saisissez-vous de cette vie en collectivité car elle est passionnante. Nous sommes là pour vous donner les clés.

Comme nous l'avons fait avec le référendum ! C'est vous qui avez choisi !

Comme nous le faisons avec les comités de proximité qui évolueront vers des formes encore plus collaboratives.

Comme nous le ferons sur tous les projets structurants, non pas pour vous faire plaisir mais parce que cette Ville appartient aux habitants, pas aux élus.

Après une cure budgétaire nécessaire en 2020, l'année 2021 verra les premières réalisations concrètes d'importance se matérialiser dans notre Ville avec le lancement de projets d'envergure : maison de santé, caserne des pompiers, nouvel EHPAD, chaufferie biomasse pour produire de l'énergie localement... les priorités sont de toute évidence la santé publique et la transition énergétique : deux piliers vitaux !

La Ville s'est parée de belles compositions et de lumières pour que l'esprit de Noël souffle intensément, grâce à la compétence de nos services municipaux qui se joignent à moi et à l'ensemble du conseil Municipal pour vous souhaiter de belles fêtes et vous présenter tous nos vœux les plus sincères, à vous et vos proches, pour 2021 !

Cédric HAXAIRE,
Maire

Vice-président de la CA d'Epinal

Référendum : les résultats

Participation globale

6851
électeurs
inscrits



3901
votants
(enveloppes
reçues)



56,94%
taux de
participation

Nom de la commune

Thaon-les-Vosges

91.39% des voix

Capavenir Vosges

6,26% des voix

Autre

2,35% des voix

Fusion



OUI

80,45%



NON

19,55%



RÉFÉRENDUM

CHANGEMENT DU NOM DE LA COMMUNE

on répond à vos questions !



➔ **Quand est-ce que le nom de la commune va changer ?**

Pas tout de suite. En effet, même si le retour au nom de Thaon-les-Vosges a été voté par plus de 91 % des habitants lors du référendum, et que le Conseil Municipal a délibéré en donnant un avis favorable, plusieurs mois d'attente seront à prendre en compte avant le changement officiel du nom.

➔ **Pourquoi autant d'attente pour changer le nom ?**

Une demande de changement de nom de commune passe par plusieurs étapes. La première a été la délibération du conseil municipal qui a eu lieu le 17 novembre dernier.

Désormais, il faut recueillir l'avis du directeur départemental des archives, l'avis du directeur départemental de la Poste, la délibération du Conseil Départemental ainsi que l'avis du Préfet.

Toutes ces étapes prennent plusieurs semaines.

Ensuite, le Préfet fera parvenir un dossier au Ministre de l'Intérieur qui organise une commission consultative, mais cette commission ne se réunit qu'une fois par an !

Après l'avis rendu par cette commission, le Ministre pourra prendre le décret de changement de nom de la commune, et la ville se nommera officiellement Thaon-les-Vosges.

➔ **Une fois le nom officiellement déposé, qu'est ce que cela changera dans la vie des habitants ?**

Plusieurs démarches seront à anticiper, en grande majorité administratives. La nouvelle adresse devra être communiquée à l'ensemble des organismes et administrations, les adresses devront également être modifiées sur les cartes grises et cartes d'identité.

Pour les entreprises, il ne faudra pas oublier de déclarer ce changement d'adresse après du CFE.

Mais ces démarches ne seront à effectuer qu'une fois le changement du nom décrété, **il ne sert à rien de les réaliser dès à présent.**

➔ **La commune va-t-elle avoir un nouveau logo ?**

Oui, un nouveau nom engendre un nouveau logo et le changement du nom des supports de communication, tels que la page Facebook, le site internet, etc. Les supports papiers et électroniques seront modifiés, ainsi que l'affichage urbain. Enfin, les panneaux d'entrée de ville seront modifiés pour officialiser le nom de Thaon-les-Vosges en tant que nom de la commune nouvelle.

**Vous avez d'autres questions liées au changement du nom de la commune ?
N'hésitez pas à envoyer un mail à communication@capavenirvosges.fr !**

COMMERCE

LA VILLE SOUTIENT ses commerces !

Dans le contexte de crise sanitaire que traverse notre pays et afin de soutenir et développer son tissu économique et commerçant, la ville a mis en place diverses mesures.

Parmi celles-ci :

- Un **manager de centre-ville** a été recruté depuis le mois de septembre et est disponible pour aider les commerces dans leurs démarches et le développement de leur visibilité sur le net.
- **L'Association des Commerçants et Artisans de Thaon les Vosges et Environs (ACATE)**, en sommeil depuis plusieurs années, a été réactivée avec à sa tête Jimmy Frayard. Une page Facebook de l'association a été créée, recensant l'ensemble des offres de nos commerçants locaux et des initiatives mises en place durant ce confinement.
- La **liste des commerces et entreprises** du site internet de la ville a été mise à jour. Les internautes

pourront y retrouver leurs coordonnées complètes et informations utiles.

- La **promotion du tissu commerçant** via diverses actions de communication : campagne d'affichage, vitrophanie en centre-ville, vidéos et spots radio de leurs animations.

Depuis la réouverture des commerces de proximité du 28 novembre dernier, chaque commerce a obtenu le droit d'occuper le domaine public devant son établissement, et ce, à titre gratuit.

Un arrêté municipal les autorise également à ouvrir les cinq dimanches précédant les fêtes de fin d'année, soit les dimanches 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre.

Nous rappelons d'ailleurs que par arrêté de M. le Maire, le port du masque est obligatoire dans l'espace public en centre-ville.

Aujourd'hui plus que jamais, soutenons notre commerce local, consommons thaonnais !



COMMERCE

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS renaît de ses cendres



Mi-octobre, Jérôme Valsesia, adjoint chargé du développement économique, avait organisé une rencontre à laquelle ont répondu 45 entrepreneurs, commerçants et artisans, destinée à relancer l'union des commerçants. Une dynamique voulue par la commune afin de fédérer, aider et soutenir le commerce dans tous les domaines.

Opération réussie puisque l'ACATE, en sommeil depuis plusieurs années, est de nouveau opérationnelle.

Afin de l'aider à se relancer pour animer diverses manifestations commerciales, la ville a décidé d'allouer une aide de 15.000€.

Jimmy Leclerc-Frayard élu président de l'association des commerçants

Le nouveau bureau a été élu, avec à sa tête Jimmy Leclerc-Frayard, maraîcher-horticulteur, et composé de six membres :

Président	M. Jimmy LECLERC
Vice-Présidente	Mme Cécilia LAZERA
Secrétaire	M. Mathieu HOUBRE
Secrétaire Adjoint	M. Sébastien ERHART
Trésorière	Mme Christine CLAUDON
Trésorière Adjointe	Mme Alexandra DIEUDONNE

Il sera épaulé par un comité de soutien composé à ce jour de 12 autres commerçants et artisans.

FRANKY PIZZA, c'est officiel !



Après plus d'un an d'activité, Pizza Fonti fait place à Franky Pizza ! Un changement d'enseigne et de devanture qui a vu le jour en septembre dernier.

« Nous avons voulu avoir notre propre identité et proposer des produits de qualité qui nous correspondent », confie le gérant Franky André.

Une affaire familiale puisque Franky, qui travaillait dans les métiers de bouche depuis plus de 10 ans, travaille désormais avec deux employés ; sa compagne et sa belle-sœur.

« Je me suis installé à Thaon car reprendre ce local qui était déjà une pizzeria était une opportunité à saisir. Nous avons vu de nombreuses possibilités de faire évoluer la pizzeria ».

Produits frais et faits maison, collaboration avec des fournisseurs locaux... l'enseigne peut désormais, avec son nouveau logo, voler de ses propres ailes !

Téléphone : 03.29.39.39.39

Facebook : Franky Pizza Thaon

COMMERCE

Opération CAFÉ SOLIDAIRE

La région Grand Est a lancé l'opération «café solidaire», une initiative concrète visant à soutenir les cafetiers.

Comment ça marche ?

Les habitants peuvent faire un don de 3 à 10€ à nos cafetiers participants, et la région abondera du même montant.

Un bon coup de pouce pour eux !

Le bar le Longchamp est l'un des premiers à se lancer dans les Vosges, suivi de près par le Marigny.



Nous invitons tous les cafetiers à participer en s'inscrivant au dispositif sur le site www.maregiondemain.fr

COLLECTOR des fèves à l'effigie des associations sportives !

Durant le confinement, nombreuses ont été les initiatives prises par nos commerces pour faire face à la crise. La boulangerie du Port a souhaité à son tour tendre la main aux associations sportives du territoire, en réalisant une opération « galette des rois » en leur faveur.



Le concept ? A partir du 26 décembre et jusqu'au 31 janvier, l'ensemble des galettes sera doté d'une fève à l'effigie de l'une des 10 associations sportives de la commune partenaire de l'opération : EST Foot, EST Athlétisme, EST Karaté, EST Gym, EST Natation, Judo Club, EST Tir, EST Pétanque, Thaon Basket Ball, A 100 danses.

Pour chaque galette achetée, 1€ sera reversé à l'une des 10 sections. Une opération gagnant-gagnant, permettant un coup de pouce non négligeable ainsi qu'une forte visibilité du tissu sportif de la ville.

« L'idée nous est venue durant le premier confinement. Les clubs sportifs ont dû fermer et cesser leurs activités. Nous avons voulu trouver une solution pour pouvoir les aider à notre niveau et nous avons pensé à cette opération », confie le gérant Jérôme Masson.

Les fèves ont été fabriquées en France, à la main, via le biais d'un ESAT.

**Avis aux amateurs et aux collectionneurs,
cette série de fèves est en édition limitée à 1500 exemplaires !**

RETOUR SUR...

UN 11 NOVEMBRE sans public mais en live

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée pour la première fois sans public, confinement oblige, avec une retransmission en direct sur la page facebook de la ville, suivie par plus d'une centaine d'habitants derrière leurs écrans. Après la traditionnelle levée des couleurs, le dépôt de gerbes et la minute de silence, M. le Maire a prononcé son discours en rappelant de continuer de « se battre pour la liberté, quoiqu'il en coûte ».



Pour l'occasion, 120 élèves de Gohypé avaient réalisé des dessins portant des messages de paix, qui ont été exposés au pied du monument aux morts.

Pour continuer à faire vivre ces dessins et les valoriser, la ville les a affichés dans les panneaux sucettes du centre-ville et distribués dans les écoles.



HOMMAGE à Samuel Paty

Lundi 19 octobre, des centaines de personnes, habitants et élus, ont répondu à l'appel de M. Le Maire et se sont réunies devant l'esplanade de l'hôtel de ville pour rendre un hommage à Monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire géographie assassiné et décapité pour le seul motif d'avoir exercé sa profession.

Des centaines de roses blanches ont été déposées par les habitants en sa mémoire.



LA VILLE S'AMBIANCE pour les fêtes !

Le traditionnel défilé de St Nicolas et le marché de Noël n'ayant pas pu avoir lieu compte tenu de la situation sanitaire, la ville a mis en place de nombreuses animations à destination des petits et des grands pour lancer les festivités de fin d'année.

Saint Nicolas en visite chez les habitants

Le Saint Patron, mécontent de ne pas pouvoir défilé et donner des bonbons aux thaonnais, a décidé de venir frapper directement à la porte des habitants dimanche 06 décembre dernier ! Au total, Saint Nicolas a rendu visite à près de 250 foyers issus des trois communes, en apportant aux enfants brioche et friandises, qui les ont reçues avec des étoiles plein les yeux !



A vos crayons !

Un concours de dessins a été proposé aux enfants afin de représenter une scène sur le thème de la Saint Nicolas. Toutes les matières étaient autorisées, crayons, feutres, collages, grains de riz... Une soixantaine d'œuvres a été reçue, que le jury devra prochainement départager pour élire le plus beau dessin qui illustrera l'affiche de la St Nicolas 2021 ! Nous vous donnerons le nom du gagnant très prochainement... En attendant, bravo à tous les participants !



On vous tire le portrait

Les festivités de fin d'année sont également l'occasion de se retrouver et de faire de belles photos de famille ! Pour l'occasion, la ville organise deux concours photos :

- Un concours photo de famille intergénérationnelle déjantée.
- Un concours photo du plus «beau» pull moche de Noël

Vous pouvez envoyer vos clichés par mail à communication@capavenirvosges.fr



DES BONS D'ACHATS POUR NOS SÉNIORS

Afin de gâter nos seniors de 80 ans et plus tout en soutenant notre commerce local, le colis de fin d'année a été remplacé par deux bons d'achat de 10€ et 15€, valables chez l'ensemble des commerçants thaonnais.

LA MAGIE DE NOËL envahit la ville

Dès la fin du mois de novembre, la magie de Noël a envahi les rues des trois communes. Zoom sur les principales décorations mises en œuvre :

➡ **Les illuminations ont été allumées** le 27 novembre. La ville s'est parée de lumières et de couleurs, pour le plus grand bonheur des petits et des grands qui attendent tous les ans ce moment avec impatience.

➡ **Un village-jardin éphémère** a été créé par les services techniques de la ville sur le thème de Noël. Véritable chalet vosgien en bois, lanternes, tas de bois, feuillages et reconstitution d'une forêt ont transformé le parvis sous la fresque d'Armand Lederlin en mini village chaleureux et convivial.

➡ **Un sapin a été mis en place** devant la Rotonde. Il a été gracieusement donné à la commune par un habitant, M. René Desgranges, et a été paré de guirlandes lumineuses.

➡ **Des décorations** ont été réalisées sur les gros pots de fleurs en centre-ville, avec des ornements sur le thème de l'hiver.

➡ **87 mini sapins** ont été commandés par la ville pour offrir aux commerçants, l'objectif étant de décorer la devanture de leur boutique ou de leur vitrine.



Belles fêtes de fin d'année à tous !



ASSOCIATIONS

3 QUESTIONS À ...

Christian Borowski

Nouveau directeur du CSCAL

Vous êtes le nouveau directeur du Centre Social et Culturel Arts et Loisirs. Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 43 ans et je suis titulaire d'un DUT Carrières Sociales avec une spécialité en animation socioculturelle. J'ai été pendant de nombreuses années directeur de structures dans lesquelles je me suis épanoui mais la direction d'un centre social a toujours été un objectif à atteindre pour moi. Le poste pour lequel j'ai postulé répondait à mes attentes, et le fait que le Centre Social de Capavenir soit géré par une association a conforté mon choix.

Quels sont vos principaux projets pour le centre social à court et moyen terme ?

Nous avons en projet de redynamiser le service jeunesse en proposant de

nouveaux modes d'accueils, mais aussi en travaillant sur notre communication de façon à cibler l'ensemble des enfants de la ville et pas majoritairement ceux qui résident autour du centre social.

Nous souhaitons redévelopper l'accueil sur le centre social rue du Marché et allons créer rapidement un poste de référent adolescents/jeunes adultes afin de travailler en direction de cette population très fragilisée qui a besoin d'un réel accompagnement.

Comment décririez-vous votre vision d'avenir pour le centre ?

Il y a un véritable potentiel sur ce centre social.

Nous allons restructurer notre mode de fonctionnement, apporter des projets nouveaux et accueillir un nou-



veau public qui « boude » parfois le centre social.

Nous voulons développer le travail d'équipe et travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires qui gravitent autour de nous.

Le centre social semble avoir de belles années devant lui, à nous de nous donner les moyens de construire le centre social de demain !

SUCCÈS DU CENTRE AÉRÉ pour la Toussaint

Durant les vacances de la Toussaint, plus de 110 enfants et ados entre 3 et 15 ans se sont inscrits au centre aéré du centre social. Malgré le contexte particulier, les animateurs ont tout mis en œuvre pour que les enfants se divertissent.

Sept ados (entre 12 et 15 ans) auront pu profiter d'une journée à Nancy, de l'Escape Game de Chavelot et d'une présentation des chantiers citoyens mis en place par la ville d'Épinal sur la thématique de l'orientation en milieu urbain.

Les plus jeunes, âgés de 3 à 11 ans, ont rivalisé d'imagination pour la décoration du centre sur le thème d'Halloween.

D'autres activités ont été organisées telles que des ateliers sports, bricolage ou encore cuisine, permettant à tous ces enfants de se divertir et de se retrouver.



ASSOCIATIONS

CROIX ROUGE la Vesti'boutique ouverte les mercredis et samedis matin

La vestiboutique de la Croix-Rouge, se situant au premier étage de l'Arche Bernadette, est un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes et les familles en difficulté. Il est possible d'y déposer les textiles, linge de maison et chaussures dont vous ne vous servez plus, même usés. C'est un geste citoyen, mais aussi un acte en faveur de l'écologie.

Il est également possible d'y effectuer des achats avec de très petits budgets. Tous les vêtements mis en rayon sont classés par taille et étiquetés. Certains d'entre eux n'ont jamais été portés et sont encore dans leur emballage.

La vestiboutique est ouverte de 9 h à 11 h 30 les mercredis et samedis.



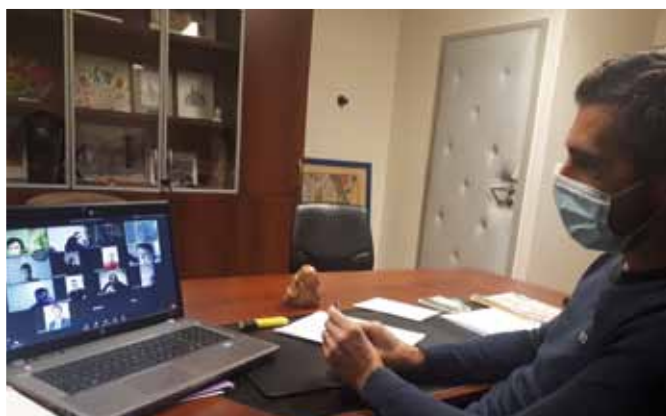
UNE VISIOCONFÉRENCE avec les présidents des associations sportives

Afin de faire un point de situation sur les associations sportives de notre territoire, une visioconférence a été organisée avec les présidents de clubs.

Cette réunion à distance avait pour but d'examiner le moral des troupes sportives, de faire un point sur le nombre de licenciés dans chacune des associations, mais aussi de discuter du retour d'une activité sportive dans les jours à venir.

A son issue, le constat était positif puisque le nombre de licenciés de chaque club se maintient dans sa fourchette haute.

Le retour d'une activité sportive s'effectue par étapes depuis le 28 novembre dernier et dans le respect des mesures, les associations sportives ayant déjà prouvé leur sérieux au regard des protocoles sanitaires lors du précédent confinement.



CHARTER MONALISA



Afin de lutter contre la solitude de nos aînés, la ville a décidé de signer la charte de lutte contre l'isolement des personnes âgées au travers du dispositif Monalisa Vosges. Elus et bénévoles sont mobilisés chaque jour pour conserver et développer le lien avec les personnes isolées, âgées ou non.

EMPLOI

OBJECTIF JOB !

A l'initiative de la délégation insertion représentée par Dominique Marquaire, neuf personnes en recherche d'emploi ont été conviées à la mairie afin de leur présenter le dispositif «objectif job» mis en place par Face Vosges.

«Objectif job» a pour but de permettre à des personnes motivées de se rapprocher de l'emploi en 4 mois, en actionnant de nombreux leviers tels que la formation, le relai des offres d'emploi, la préparation aux entretiens d'embauche ou encore la réalisation de CV vidéo.

Un coaching individuel et sur-mesure pour les volontaires !



*Pour plus d'informations sur ce dispositif,
vous pouvez contacter Mme Marquaire par mail à dmarquaire@capavenirvosges.fr*

TZCLD un pas vers l'avant

Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée s'actionne en faveur de l'emploi ! Une enquête a été mise en place en vue d'identifier certains besoins des habitants liés à la transition écologique. La collecte des données a été réalisée en porte à porte par le groupe de PPDE (Personnes Privées Durablement d'Emploi). En tout, environ 165 questionnaires ont été remplis jusqu'à aujourd'hui.

L'association passe également par une période de restructuration pour pouvoir démarrer l'année 2021 sur des bases plus solides.

A venir...

Pour les 6 premiers mois de l'année 2021, plusieurs actions sont prévues dans le cadre de l'association, avec deux axes forts :

1- Engagement PPDE :

1. Établir un nouveau fonctionnement pour le bureau de l'association
2. Actualiser l'état des lieux de l'insertion sur le territoire
3. Engager des nouvelles personnes en proposant des réunions publiques aux personnes intéressées par le projet
4. Fédérer une nouvelle équipe de PPDE autour du projet

2- Recensement des activités nécessaires sur notre territoire, actuellement non couvertes par des structures déjà existantes (prestations dont des habitants auraient besoin, travaux utiles...)

Un programme fort en détermination avec pour seul objectif : proposer à des personnes éloignées de l'emploi un nouveau destin par une activité correspondant à leurs compétences.



SPORTS

REPRISE D'ACTIVITÉ* pour les associations sportives

Avec l'annonce du déconfinement progressif, les clubs sportifs reprennent peu à peu leurs activités et entraînements, dans le strict respect du protocole sanitaire.

A l'EST Tir, les installations ouvertes ou semi-ouvertes sont autorisées à ouvrir pour une pratique individuelle. Les stands de 10, 25 et 50 m couverts ne réouvriront qu'à partir du 15 décembre.

A l'EST Pétanque, l'activité sportive redevient possible dans les équipements en plein air de manière individuelle ou encadrée par un club. Ainsi, la section pétanque proposera à ses licenciés une reprise des entraînements sur l'espace du Coignot, pour des jeux en tête à tête doublette ou triplette avec distanciation obligatoire de deux mètres entre les joueurs

Du côté de l'EST Football, les entraînements en extérieur ont repris pour la catégorie jeunes uniquement, c'est-à-dire les moins de 18 ans. Les autres catégories reprendront progressivement après le 15 décembre ou le 20 janvier.

A l'EST Athlétisme, depuis le 28 novembre, les athlètes mineurs (cadets/juniors, benjamins minimes) peuvent désormais reprendre l'athlétisme au stade. Les athlètes majeurs ne reprendront pas l'athlétisme en groupe avant le 20 janvier. Ils pourront s'entraîner de manière individuelle. Afin de garder le contact, des vidéos d'entraînements sont réalisées chaque semaine en live sur la page Facebook E.S.Thaon Athlétisme par Tibo Kislig et Baptiste Robert.

A l'EST Tennis, la pratique du tennis en extérieur est autorisée sur les courts pour les mineurs et majeurs depuis le 28 novembre (pratique libre ou encadrée, en simple ou en double, en veillant au respect de la règle de distanciation de 2 mètres pendant le jeu). Les compétitions amateurs demeurent suspendues.

** Selon l'évolution des conditions sanitaires et des directives gouvernementales.*

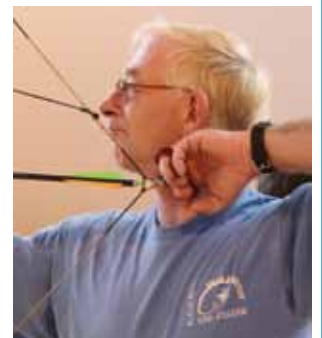


AU REVOIR PASCAL

Le tissu sportif thaonnais est en deuil. Pascal Mourot, Président de l'EST Tir à l'Arc depuis 1998 s'est éteint à l'âge de 58 ans. Né le 2 mai 1962 à Briey, il avait épousé, le 8 août 2020 à Thaon-les-Vosges, Marie-Paule Antoine. D'une première union sont nés deux enfants : Stéphane et Angélique. Pascal Mourot avait eu la joie de connaître, il y a un mois, un petit-fils, Jules.

Depuis juillet 1986, il exerçait la profession de dessinateur industriel. Passionné de tir à l'arc, il était président, entraîneur et arbitre au sein de la section tir à l'arc de Thaon-les-Vosges depuis de nombreuses années.

La ville adresse ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.



PROJETS immobiliers

BIENTÔT UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ place Jules Ferry

Mi-octobre, M. le Maire a réuni les professionnels de santé du territoire afin de présenter et d'expliquer le projet de construction d'une maison pluridisciplinaire de santé au bout de la place Jules Ferry.

Un projet de santé partagé permettant de réunir médecins, infirmières et dentistes sur un même pôle afin d'améliorer et d'accroître l'accès aux soins pour les habitants de notre commune.

Par la suite, d'autres professionnels de santé pourront rejoindre les locaux.

Dans un contexte où de nombreuses collectivités se sont déjà investies dans de tels projets, il est essentiel que la commune n'attende pas la réalisation d'hypothétiques projets privés qui ne bénéficient pas du soutien de l'Etat et de l'ARS, sauf à prendre le risque d'une aggravation



de la désertification médicale qui est à ce jour, l'un des enjeux majeurs de nos territoires.

Aussi, la municipalité a pour objectif que cette réalisation se concrétise au centre-ville afin de contribuer à sa redynamisation plus que nécessaire.

Un noyau de professionnels est déjà lié à la municipalité pour développer un véritable projet de santé sur le territoire. C'est bien à la force publique de coordonner de telles initiatives, sans pour autant remettre en cause l'exercice libéral des professions de santé.

UN NOUVEL IMMEUBLE D'HABITATION rue Jeanne d'Arc

Autre projet du côté de la rue Jeanne d'Arc, afin de revitaliser un îlot du centre-ville, un investisseur privé a obtenu l'accord de faisabilité de la ville pour construire un nouvel immeuble d'habitation sur trois parcelles situées aux numéros 46 et 50 de la rue.

Un immeuble sur trois étages qui se composera de 15 appartements du T2 au T4, 18 boîtes fermées et 11 places de stationnement.



Maquette réalisée par l'Atelier d'Architecture ALPA

LE PROJET DE NOUVEAU CENTRE d'incendie et de secours de Thon se précise

Un nouveau centre d'incendie et de secours va sortir de terre. Le centre de secours actuel, situé zone des Aviots, a été construit dans les années 90 et ne répond plus aux besoins actuels. La commune a donc convenu, en lien avec les communes de Chavelot, Igney et le SDIS, de construire un nouveau bâtiment qui permettra de valoriser à juste niveau les services de secours de Thon, et qui pourrait augmenter le nombre de pompiers.

Un nouveau centre qui serait implanté secteur de la Prairie Claudel derrière les courts de tennis existants, et qui aurait une superficie de 1200m², auxquels s'ajoutent 5000m² de terrain et parking.

Le début prévisionnel de la construction est prévu pour 2022, avec une livraison pour fin 2024.

TRAVAUX

DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX au collège Elsa-Triolet

Le 9 janvier prochain, l'ancien bâtiment en dur du collège Elsa-Triolet sera définitivement démoli.

En attendant, les aménagements extérieurs du nouveau bâtiment avancent.

Parallèle à la rue Émile-Durkheim, une large bande est prévue pour recevoir les bus de ramassage scolaire comme « parking minute ».

Quant au stationnement, les premières bordures ont fait leur apparition pour délimiter le parking des enseignants.

La large partie centrale actuelle va s'agrandir après la démolition du bâtiment de l'ancien collège. Il est prévu d'y faire une vaste zone multisport avec terrain de basket et piste d'athlétisme.



MARQUAGE des bandes cyclables

Le marquage des bandes cyclables le long de la rue de Lorraine a été réalisé sur environ 4000 mètres, afin de sécuriser la circulation des cyclistes.

Une rénovation sur l'artère principale qui était nécessaire car la peinture s'était peu à peu effacée avec le temps.



ECLAIRAGE PUBLIC une plage horaire plus large pour plus de sécurité

Depuis le passage à l'heure d'hiver, la ville a fait élargir la plage horaire de programmation de l'éclairage public.

Ainsi, les luminaires s'allument désormais 30 mn plus tôt que le coucher du soleil les soirs et s'éteignent 30 mn plus tard que le lever du soleil les matins.

L'objectif ? avoir un éclairage des rues plus étendu, pour plus de visibilité et plus de sécurité, notamment pour l'accès aux écoles.

Cette modification concerne l'ensemble de l'éclairage des communes de Thaon-les-Vosges et d'Oncourt.

La commune de Girmont ayant un programmeur plus ancien ne pouvant pas être modifié, les candélabres restent calés aux horaires déjà en place. Un remplacement du programmeur est en cours d'étude.



TRAVAUX

CRÉATION D'UN NOUVEAU CARREFOUR à l'entrée d'Oncourt

Suite à la demande des habitants au sein de leur Comité de Proximité, à titre expérimental, un nouveau carrefour a été créé à Oncourt, au croisement entre la rue de Beautney et la rue de la Forêt. Un panneau « cédez le passage » avec marquage au sol a été apposé, pour plus de sécurité et pour limiter la vitesse des automobilistes sur cette portion de voirie.



PLAN CIMETIÈRE les aménagements réalisés

Dans le cadre du plan cimetière, plusieurs travaux ont été réalisés sur les cimetières de Thaon-les-Vosges et Oncourt.

Sur Thaon-les-Vosges :

- Installation de 5 nouveaux columbariums de 6 emplacements chacun
- Débroussaillage, nettoyage de la végétation derrière le cimetière
- Création en cours de massifs de fleurs
- Création en cours de caches conteneurs pour les poubelles
- Réaménagement du jardin des souvenirs

Sur Oncourt :

- Création en cours de caches conteneurs pour les poubelles



DES COMPÉTENCES AU PROFIT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

attractivité tourisme



Construction d'un projet de territoire autour de l'attractivité territoriale, l'environnement, l'énergie, la cohésion sociale, le dynamisme économique

Développement de sites touristiques

La véloroute V50 le long du Canal, le site de Bouzey, l'étang de la Comtesse, la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, le donjon de Fontenoy-le-Château...

Délégation touristique

4 offices de tourisme (Épinal, La Vôge-les-Bains, Xertigny, Charmes), 1 centre des congrès et la collecte de la taxe de séjour

développement durable transition écologique et énergétique



Mise en place d'actions en faveur de l'environnement dont la mise en place d'un plan climat pour l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2050

cohésion territoriale ruralité et services mutualisés



Mise à disposition d'une centrale d'achat pour les communes

Services mutualisés (techniques, marchés publics...)

Aide financière aux communes de moins de 2 000 habitants par le biais de fonds de concours...

22 000 pass communautaires en cours

habitat urbanisme planification de l'espace



Programme Local de l'Habitat

Accompagnement des habitants dans les travaux liés à l'habitat et à la transition énergétique

Programme de revitalisation des centres-villes / centres-bourgs

Service d'instruction des autorisations des droits des sols
Aires d'accueil des gens du voyage

travaux et commande publique



Travaux sur des équipements communautaires, aménagements touristiques, mise en accessibilité des équipements, aménagement et entretien des bâtiments communautaires, création de zones d'activités

assainissement eau, GEMAPI



Suivi et entretien des réseaux et des stations d'épuration

Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des stations de production et distribution de l'eau potable

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

mobilités



Réseau de bus urbains *Imagine*

Prime à l'achat d'un VAE (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 200€)

Prime pour l'achat d'un VAE type Cargo (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 300€)

Prime à l'achat d'un kit électrique monté par un professionnel (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 200€)

Service de locations longues durées de VAE *Vilvolt*

Mise en place de 2 stations d'autopartage à Épinal

Mobil'Clc, l'application pour allier tous les modes de déplacements (bus, vélo, train, covoiturage)

Élaboration d'un schéma cyclable

culture



Un réseau de lecture publique *bmi* (Épinal) et son réseau de 11 médiathèques et bibliothèques

Enseignement artistique

Conservatoire Gautier-d'Épinal, établissement classé Conservatoire à rayonnement départemental
École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges
Écoles de musique d'intérêt communautaire Chavelot, Nomexy / Châtel, Deyvillers, Val-de-Vöge

La gestion d'équipements structurants

Scènes Vosges // auditorium de la Louvière à Épinal // théâtre municipal à Épinal // théâtre de la Rotonde à Thaon-les-Vosges

Souris Verte // 2 salles de concert // 6 studios de répétition

équipements sportifs et de loisirs



Gestion d'équipements

Bassin olympique à Épinal // piscine Lederlin à Thaon-les-Vosges Capavenir Vosges, piscine Germain Creuse à Golbey, des bassins d'été à Charmes et à la Chapelle-aux-Bois, patinoire, base Roland Naudin à Chaumousey, 17 stades de foot d'intérêt communautaire, salles de sport, gymnases (Épinal, Golbey, Thaon-les-Vosges...)

Label Terre de jeux 2024

développement économique



Soutien à l'entrepreneuriat et aux réseaux d'accompagnement

Aide à la création d'entreprises

Animations économiques

Subventions pour soutenir les investissements

23 zones d'activités économiques

cohésion sociale et petite enfance



Prévention de la délinquance

Actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle

5 crèches gérées en direct par la CAE

4 crèches en délégation et 2 soutenues financièrement

7 RAM pour 900 assistants maternels sur 7 secteurs



1 PRÉSIDENT ET 12 VICE-PRÉSIDENTS



Épinal

Michel HEINRICH

Président



Golbey

Roger ALEMANI

Habitat et Urbanisme



Xertigny

Véronique MARCOTFinances, Économie
Sociale et Solidaire,
Relations avec les
Collectivités

Girancourt

Yannick VILLEMIN

Attractivité et Tourisme



Charmes

Patrick BOEUFÉquipements
Sportifs et Loisirs

Capavenir Vosges

Cédric HAXAIRE

Économie



Vaudéville

Pascal HAULLER

Culture



Vaxoncourt

Frédéric DULOT

Eau et Assainissement



Les Voivres

Michel FOURNIERCohésion Territoriale,
Ruralité,
Services mutualisés

Hadol

Stéphanie POIRIERDéveloppement Durable,
Transition Écologique
et Énergétique

Golbey

**Laurence RAYEUR-
KLEIN**Cohésion Sociale
et Petite Enfance

Épinal

Benoît JOURDAIN

Ressources Humaines



Chantraine

Marc BARBAUXTravaux
et Commande Publique

15 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Uriménil

Éric GARION
GEMAPI et Cours d'Eau



Épinal

Patrick NARDIN
Mobilités



Chavelot

Claude BERTRAND
ECOPARC



La Chapelle-aux-Bois

David BOURQUIN
Eau et Animation
du secteur sud



Épinal

Elisabeth DEL GENINI
Enseignement Supérieur
et Vie Étudiante



La Vôge-les-Bains

Frédéric DREVET
Démographie Médicale



Vincey

Thierry GAILLOT
Assainissement non
Collectif et Eaux
Pluviales,
et Animation du
secteur Nord



La Baffe

Daniel LAGARDE
Bois



Golbey

Annick LAURENT
Économie Circulaire



Capavenir Vosges

Christine MARCHAL
Lecture Publique



Domèvre-sur-Avière

Bernadette MARQUIS
Usage Numérique



Uxegney

Didier MATHIS
Assainissement et
Animation du
secteur Centre



Portieux

Christelle PAILLARD
Urbanisme et
Droits des sols



Épinal

Philippe REMY
Contrat Local de Santé



Épinal

**Marie-Christine
SERIEYS**
Lien avec les clubs
utilisateurs d'équipements
sportifs communautaires
et des différents adjoints
aux sports des Communes
concernées



PORTRAITS

CÉDRIC HAXAIRE Vice-Président chargé de l'économie



Pouvez-vous présenter votre délégation ?

J'avais émis le souhait de m'investir à la Communauté d'Agglomération d'Epinal au sujet de la compétence développement économique tant le sujet me paraît crucial pour notre territoire. À ce titre, je pilote en lien avec le Président la croissance des filières d'innovation (bois, numérique...), de l'écologie industrielle, sans oublier les filières traditionnelles. Le développement des zones d'activités est aussi au cœur de la délégation.

Quelle sera votre méthode au cours de ce mandat ?

Nous vivons une crise sans précédent qui révèle aussi des opportunités : relocalisation, réindustrialisation, décarbonation... C'est le moment de mettre en avant nos ressources. Nous avons tout ce qu'il faut. Je souhaite miser sur la proximité avec les acteurs économiques afin que nous estimions tous être les responsables des projets !

Pourquoi avoir souhaité relever le défi d'être en charge de l'économie au sein de la CAE ?

Parce que je crois toujours que c'est le travail qui est la valeur centrale du développement de notre société, et que l'économie sociale, écologique et respectueuse des équilibres sera celle qui boostera notre développement.



CHRISTINE MARCHAL Conseillère déléguée à la Lecture Publique

Pourquoi avoir souhaité être conseillère déléguée à la lecture publique ?

Je suis, tout d'abord, une lectrice assidue depuis toute petite. Mais au-delà du simple plaisir de lire, la lecture est selon moi l'une des bases de l'éducation, puisqu'elle amène à la connaissance et au savoir. Je travaille également depuis de nombreuses années dans le milieu de la culture et la lecture en est l'une des facettes. Lecture et culture sont deux formidables vecteurs de lien social.

Quels vont être vos missions prioritaires dans ce domaine ?

A court terme, faire aboutir les projets déjà en cours sur différentes communes de la CAE, à l'image des nouvelles bibliothèques qui vont bientôt être inaugurées. Ensuite, mon souhait est de travailler sur des projets innovants qui pourront intéresser plusieurs types de publics. En proposant, par exemple, la lecture sous des formes conviviales et originales, on peut créer du lien social et intergénérationnel.

Quels sont les enjeux de la lecture publique aujourd'hui ?

Mettre la lecture à la portée de tous, que ce soit pour des personnes déjà amatrices mais aussi des publics plus éloignés comme dans le milieu carcéral ou rural.

La lecture en 2020 est un sujet toujours d'actualité mais qui nécessite une adaptation dans sa forme, afin d'inclure tous les citoyens.

Le message que je souhaite faire passer est que la lecture, ce n'est pas uniquement dans les bibliothèques ou à l'école, ça peut être partout et à tout âge de la vie.



TRIBUNE LIBRE

TISSONS NOS ENERGIES

Notre équipe, malgré les contraintes sanitaires, poursuit avec détermination son action pour vous.

Tenir notre parole : en réalisant un référendum, en vous donnant la parole, pour conserver l'unité de nos communes, mais retrouver l'identité de Thaon les Vosges. Nous avons été marqués par les nombreux témoignages de remerciements. La Ville c'est notre espace de vie, et nul ne peut s'aventurer à changer son nom de manière si inopportune.

Tenir nos engagements : de nombreux projets sont clairement bien engagés. Que ce soit le projet de reconstruction de la caserne des pompiers, la construction d'un nouvel EHPAD, l'étude de faisabilité pour le lancement d'une chaudière biomasse, la mise en œuvre programmée d'un plan pluriannuel d'investissements, la maison de santé... Nous mettons en place des projets utiles pour notre quotidien et notre environnement.

Tenir tout court : en s'adaptant au contexte. Proximité avec les associations afin de leur témoigner de notre soutien, manière renouvelée de célébrer les fêtes de fin d'année, lutte contre l'isolement des habitants et notamment des aînés, et bien sûr, combat auprès des commerçants et artisans afin de les aider à traverser cette période plus que complexe...

Tenir ensemble : peut-être prenons nous conscience que l'essentiel est notre santé, nos proches, et notre qualité de vie, voire aussi notre liberté.

Que ces fêtes de fin d'année soient l'occasion d'en revenir au sens premier des rencontres et des sentiments partagés, en quête de simplicité face à un contexte ardu.

Tous nos vœux les plus sincères de bonne santé à vous et vos proches !

La Majorité municipale

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Notre PLU ne sera pas transféré à l'agglomération d'Epinal !

Lors du Conseil Municipal du 17 novembre 2020 était à l'ordre du jour un point d'importance pour l'avenir de notre commune : le transfert ou non de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'intercommunalité (PLUi).

Nous nous sommes opposés à ce transfert qui signifierait pour notre commune la perte de son pouvoir décisionnel en ce qui concerne ses choix d'urbanisme et plus particulièrement ses zones constructibles.

La souveraineté de nos choix municipaux passe par le maintien de cette compétence à l'échelle communale. Ce n'est pas aux élus d'Epinal et des 78 communes de la Communauté d'Agglomération (CAE) de décider de l'avenir de Thaon-les-Vosges et de ses possibilités de développement.

Transférer cette compétence, après les nombreuses autres que nous avons perdues au profit de l'agglomération, aurait été indirectement faire le choix de placer notre commune sous tutelle de la CAE, ce qui est inconcevable pour notre mouvement politique qui a toujours défendu l'indépendance des communes face à des intercommunalités de plus en plus importantes et puissantes qui renforcent les féodalités et alourdissent le mille-feuille territorial, sans forcément améliorer, à l'échelle locale, le quotidien de nos concitoyens.

Le présent bulletin paraîtra en fin d'année et cela semble l'occasion d'adresser à tous nos concitoyens de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une bonne année 2021. Oublions 2020, annus horribilis, et regardons résolument vers l'avenir.

Stéphane Perry, conseiller municipal RN

L'ACATE organise le Noël des Commerçants du 11 au 23 décembre 2020.

Une **opération organisée avec le soutien financier de la ville**, qui a octroyé une subvention de 15.000€ à l'association de commerçants. Au total, **540 bons d'achat** vont être distribués par tirage au sort du lundi 14 au mercredi 23 décembre, soit **54 gagnants** par tirage au sort et par jour !

Les bons d'achat seront à utiliser chez les commerçants et artisans adhérents de l'ACATE.

ACATE 2.0
Association
des Commerçants et Artisans
de Thaon-les-Vosges et Environs

VOUS PROPOSE

du 11 au 23
décembre 2020

**LE Noël
DES
commerçants**

À GAGNER :

- un barbecue de chez WISMER
- un ordinateur portable de chez Espace ACI
- un ensemble TV 4K + barre de son de chez Meubles Filiol
- plus de 10 000€ en bons d'achat

avec le soutien financier de la Mairie

Bon de participation valable
chez les adhérents de l'ACATE et à déposer
dans l'urne du Noël des commerçants située au rond point du centre ville.

**CAPAVENIR
VOSGES**